



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 25 mai 2022 — N° 61

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le travail de L'Association de la neurofibromatose du Québec.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de M. Bob Harmidy, serveur à la Brasserie Le Manoir.

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de féliciter la Ferme Les Cochons du Roy inc. pour son classement au palmarès de PIC Canada.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de dénoncer le recours aux stratagèmes d'évasion fiscale.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à la cérémonie de dévoilement de l'œuvre commémorative de la Grande Corvée.

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de féliciter l'Entreprise Lefebvre Industri-Al inc., lauréate des Mercuriades.

25 mai 2022

M. Campeau (Bourget) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Carole Longpré et à l'organisme Escale famille Le Triolet.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin d'inviter le gouvernement à prendre en compte l'avis des jeunes concernant l'éducation.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, elle dépose :

La copie d'une lettre, en date du 12 mai 2022, adressée à M. Roberge, ministre de l'Éducation, par des élèves de l'école Mitchell-Montcalm de Sherbrooke concernant le parcours scolaire.

(Dépôt n° 579-20220525)

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la 20^e cérémonie de remise des Prix du livre politique.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de féliciter les participants et les organisateurs du projet Espace Monarque et cie.

À 9 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 05.

25 mai 2022

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 38 Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 38.

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 37 Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 37.

Dépôts de documents

M. Bonnardel, ministre des Transports, dépose :

Le plan stratégique 2019-2023 du ministère des Transports – mise à jour de mars 2022;

(Dépôt n° 580-20220525)

25 mai 2022

Le rapport du ministre des Transports sur l'application de la Loi sur le Réseau de transport métropolitain (exo);

(Dépôt n° 581-20220525)

Le rapport du ministre des Transports sur l'application de la Loi sur l'Autorité régionale de transport métropolitain.

(Dépôt n° 582-20220525)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 89 concernant l'octroi d'un soutien financier aux entreprises touchées par la hausse des prix du carburant, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 14 avril 2022 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 583-20220525)

La réponse à la question écrite n° 95 concernant les droits de pratique des travailleurs de la santé, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 mai 2022 par M. LeBel (Rimouski).

(Dépôt n° 584-20220525)

M. le président dépose :

Les textes de loi adoptés et le rapport sur le mandat d'initiative déposé lors de la 19^e législature du Parlement des jeunes;

(Dépôt n° 585-20220525)

Les textes de loi adoptés lors de la 24^e législature du Parlement écolier.

(Dépôt n° 586-20220525)

25 mai 2022

Dépôts de rapports de commissions

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 15, 22, 24 et 29 mars, les 5, 7, et 12 avril ainsi que les 10, 11, 12 et 24 mai 2022, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi sur le protecteur national de l'élève. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 587-20220525)

M. Rousselle (Vimont), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 24 mai 2022, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 35, Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste.

(Dépôt n° 588-20220525)

M. Provençal (Beauce-Nord), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 11, 12 et 24 mai 2022, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi visant à mettre fin à l'état d'urgence sanitaire. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 589-20220525)

25 mai 2022

Dépôts de pétitions

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 068 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la liberté d'expression des enseignantes et des enseignants.
(Dépôt n° 590-20220525)

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 63 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'équité demandée entre les prestataires de la SAAQ et ceux de la CNESST.
(Dépôt n° 591-20220525)

M. Fortin, leader de l'opposition officielle, en remplacement de Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 696 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'élargissement du programme de fécondation in vitro.
(Dépôt n° 592-20220525)

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 032 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'augmentation du financement du transport scolaire.
(Dépôt n° 593-20220525)

25 mai 2022

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Melançon (Verdun), conjointement avec Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Samson (Iberville), présente une motion concernant la mise en place de mesures structurantes pour pallier les effets de la pénurie de main-d'œuvre; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Zanetti (Jean-Lesage), conjointement avec M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, Mme St-Pierre (Acadie), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des patriotes, qui se tenait ce lundi 23 mai;

QU'elle rappelle que le combat des patriotes était un combat pour la démocratie;

QU'elle rappelle que le mouvement des patriotes était avant tout un mouvement d'émancipation;

QUE l'Assemblée nationale observe une minute de silence en mémoire des patriotes qui ont été pendus : Joseph-Narcisse Cardinal, Joseph Duquet, Pierre-Théophile Decoigne, François-Xavier Hamelin, Joseph-Jacques Robert, Ambroise Sanguinet, Charles Sanguinet, Amable Daunais, Charles Hindenlang, François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier, Pierre-Rémi Narbonne et François Nicolas.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

25 mai 2022

À la demande de Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Lecours, ministre déléguée à l'Économie, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), Mme Ghazal (Mercier), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Montpetit (Maurice-Richard), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle qu'en vertu de la Charte de la langue française, le français est la langue du travail, du commerce et des affaires au Québec et qu'en ce sens, les commerçants ont le droit et sont tenus d'exercer leurs activités en français;

QU'elle dénonce toute forme de représailles ou de pression que peuvent subir les commerçants qui exercent ce droit;

Enfin, que l'Assemblée nationale appuie l'ensemble des commerçants du Québec, particulièrement ceux de la grande région de Montréal, qui ont à cœur la vitalité économique francophone.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, conjointement avec Mme Sauvé (Fabre), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Richard (Duplessis), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Montpetit (Maurice-Richard), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que le rapprochement intergénérationnel est un outil de décloisonnement entre les générations;

25 mai 2022

QU'elle souligne que les dernières années ont éveillé les consciences aux besoins croissants de solidarité;

QU'elle souligne l'impact important des liens intergénérationnels sur l'amélioration de la santé physique, psychologique et sur la qualité de vie de tous et chacun ainsi que du besoin incontournable de souder la société avec les familles et leurs communautés;

Enfin, que l'Assemblée nationale reconnaisse officiellement la 3^e semaine du mois de mai comme étant la Semaine québécoise intergénérationnelle de sensibilisation et de lutte contre l'âgisme et l'isolement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 35, Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire.

25 mai 2022

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 12, Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 12 est adopté.

À 12 h 22, à la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

25 mai 2022

Les travaux reprennent à 15 heures.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) propose :

QUE le principe du projet de loi n° 993, Loi modifiant le Code civil afin d'assurer une plus grande protection aux locataires aînés contre les reprises de logement ou les évictions, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de Mme Guillemette (Roberval).

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 11, Loi visant à augmenter l'offre de services de première ligne et à améliorer la gestion de cette offre (*titre modifié*), soit adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition.

À 18 h 30, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 26 mai 2022, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

1105